

LISTE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2023

Affichée le 24 janvier 2023

Publiée sur le site internet de la commune le 24 janvier 2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N°001-2023 : Projet urbain Etoile Annemasse-Genève – Pacte politique de solidarité entre Annemasse Agglomération et les Communes d'Ambilly, d'Annemasse et de Ville-la-Grand – Approbation de l'avenant n°2

Approuvée à l'unanimité et 5 abstentions (M. LIERMIER, Mme BAUER, Mme GROS, M. FERAUD, Mme BATAILLEY)

FINANCES

N°002-2023 : Débat d'orientation budgétaire 2023 sur la base du rapport sur les orientations budgétaires

Approuvée à la majorité avec 5 voix contre (M. LIERMIER, Mme BAUER, Mme GROS, M. FERAUD, Mme BATAILLEY) et 1 abstention (Mme LE GOUIC)

N°003-2023 : Approbation du Règlement Budgétaire et Financier

Approuvée à l'unanimité

N°004-2023 : Mise en place de la nomenclature M57 – Fixation du mode de gestion des amortissements – Fongibilité des crédits

Approuvée à l'unanimité

N°005-2023 : Subventions aux associations – Attribution pour 2023

- Une subvention de fonctionnement de 12 000 € pour l'Entente Pongiste Ambilly (EPA)

Approuvée à l'unanimité (M. COLLET ne prend pas part au vote)

- Une subvention de fonctionnement de 2 500 € pour le Club karaté Ambilly

Approuvée à l'unanimité

- Une subvention de fonctionnement de 200 € pour l'association HandiSport

Approuvée à l'unanimité

- Une subvention de fonctionnement de 6 500 € pour la Batterie Fanfare

Approuvée à l'unanimité

- Une subvention de fonctionnement de 5 000 € pour le Club Mon bel automne

Approuvée à l'unanimité

- Une subvention de fonctionnement de 800 € pour l'APEEA (Parents d'élèves)
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 500 € pour l'association Lire et Faire Lire
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 200 € pour La Maison Familiale Rurale (MFR) Le Clos des Baz
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 200 € pour La Maison Familiale Rurale (MFR) de Semur en Auxois
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 200 € pour La Maison Familiale Rurale (MFR) de Chaumont
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 1 500 € pour l'Association Amis Ecole Secondaire Saint François de l'école privée « le Juvé »
Approuvée à la majorité avec 7 voix contre (M. MIHOUBI, M. GILET, Mme LE GOUIC, M. PAPEGUAY, M. SICLET, M. VILLETTE, M. SEN) et 2 abstentions (M. MATHELIER, M. MARTIN)
- Une subvention de fonctionnement de 26 303 € pour l'Alfa3a – RAM « Le jardin des écureuils »
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 8 000 € pour l'Amicale du personnel -mairie d'Ambilly
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 200 € pour la l'association VMEH 74 (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers de la Haute-Savoie)
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 200 € pour la l'association LOCOMOTIVE (Accompagnement des enfants atteints de cancer ou de leucémie)
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 200 € pour l'AFTC – Association de Familles de Traumatisés Crâniens et de cérébro - lésés
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 200 € pour France Alzheimer Haute-Savoie
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 200 € à l'association « APEI Les Papillons blancs » pour les enfants, les adolescents et les adultes souffrant de handicap mental
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 200 € à l'association Les restaurants du cœur – les relais du cœur de Haute-Savoie
Approuvée à l'unanimité
- Une subvention de fonctionnement de 1 000 € au Conseil citoyen
Approuvée à l'unanimité
- **DE DIRE à l'unanimité** que les crédits sont prévus au budget 2023

N°006-2023 : Union Sportive Annemasse Ambilly Gaillard FC (USAAG) – Attribution d'une subvention de fonctionnement pour 2023 et signature de la convention d'objectifs
Approuvé à l'unanimité (Mme BORGIS ne prend pas part au vote)

N°007-2023 : Club Athlétique Ambilly – Attribution d'une subvention de fonctionnement pour 2023 et signature de la convention d'objectifs

Approuvé à l'unanimité (M. MATHELIER ne prend pas part au vote)

N°008-2023 : Centre Communal d'Action Sociale – Attribution d'une subvention pour l'année 2023

Approuvé à l'unanimité

N°009-2023 : Subvention au collège Jacques Prévert à Gaillard – Voyage en Grèce des élèves latinistes

Approuvé à la majorité avec 1 voix contre (Mme LE GOUIC)

N°010-2023 : Subvention à l'école privée conventionnée la Chamarette – Organisation de classes de neige

Approuvé à la majorité avec 7 voix contre (M. MIHOUBI, M. GILET, Mme LE GOUIC, M. PAPEGUAY, M. VILLETTE, M. SEN, M. COLLET) et 3 abstentions (M. MATHELIER, M. SICLET, M. MARTIN)

RESSOURCES – HUMAINES

N°011-2023 : Modification du tableau des emplois

Approuvé à l'unanimité

URBANSIME

N°012-2023 : Acquisition d'un local dédié à la petite enfance au 3 rue de la Treille par la commune d'Ambilly

Approuvé à l'unanimité et 1 abstention (Mme BATAILLEY)

N°013-2023 : Donation par Madame Solange BRISSONI au profit de la commune d'Ambilly

Approuvé à l'unanimité et 4 abstentions (M. LIERMIER, Mme BAUER, Mme GROS, Mme BATAILLEY). M. FERAUD ne prend pas part au vote.

N°014-2023 : Fin de la mission de portage de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie et rachat de la parcelle située au 2 rue Branly

Approuvé à l'unanimité